

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021

<b>Date de la convocation : 14 Octobre 2021</b>	<b>Nombre de membres en exercice : 19</b>
<b>Date d'affichage compte rendu : 26 octobre 2021</b>	<b>Nombre de votants : 19</b> <b>Nombre de procurations : 0</b>
<i>L'an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre septembre, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le quatorze octobre, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i>	<b>Présents :</b> Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Béatrice BARBOT, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAUD, Hervé SABOURIN, Jean-Claude COULON, Emmanuel FAZILLEAU, Claude GIRARD, Teddy VRIGNAUD, Stéphanie BOUROLLEAU, Julia POUGNARD, Anne-Sophie VALLET, Peggy BERNARD, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN, Michel BENOIST, Irène VIGNAUD, Thomas ROLIN.
<b>Secrétaire de séance : Anita CERCLET</b>	<b>Absent et excusé : néant</b>

La séance est ouverte à 20 heures 45 salle du Conseil Municipal de la Mairie, Mme Anita CERCLET est désignée secrétaire de séance.

### DEMISSION CONSEILLER MUNICIPAL

M. Alain CANTEAU, Maire, donne lecture de la lettre de démission de M. Pascal GOGUET reçue en Mairie le 4 octobre 2021.

Mme Patricia GUITTARD, 16<sup>ème</sup> sur la liste « FORS CEMENT ENSEMBLE », ayant fait part de sa volonté de ne pas siéger au Conseil Municipal, M. Thomas ROLIN, dix-septième sur la liste, est installé dans la fonction de conseiller municipal, lecture de la charte de l'élu local est faite et une copie lui est remise.

### ADOPTION PROCES VERBAL REUNION DU 09/09/2021

Les membres du Conseil Municipal présents à l'exception de M. Thomas ROLIN, non concerné par la réunion, valident le procès-verbal de la réunion du 09/09/2021

### BATIMENT SERVICES TECHNIQUES - PRESENTATION DU PROJET – CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

M. Fabrice BRAULT, adjoint en charge du patrimoine, présente l'avant-projet sommaire établi par M. Philippe CHAILLOU, architecte DPLG pour la construction du futur bâtiment des services techniques qui serait construit sur les terrains d'une superficie de 3 786 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune sur la ZAE les Grolettes.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de 444 m<sup>2</sup> (392 m<sup>2</sup> atelier garage, 52 m<sup>2</sup> bureau sanitaire, ect.....), bâtiment recouvert sur l'ensemble de la toiture de panneaux photovoltaïques.

Le montant estimatif des travaux s'élèverait à la somme de 770 190 € HT (bâtiment et aménagements extérieurs 584 000 € HT – installation photovoltaïque 100 000 € HT – honoraires maitrise d'œuvre 75 240 € HT – honoraires divers et études 10 950 € HT).

Il rappelle qu'un dossier de demande DETR 2021 a été déposé pour ce dossier prioritaire pour la réalisation du projet d'implantation des commerces en centre bourg qui devrait débiter au 2<sup>ème</sup> semestre 2022.

Après discussion, sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- VALIDE l'avant-projet sommaire présenté,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec M. Philippe CHAILLOU, architecte DPLG pour un montant HT de 75 240 €,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous documents en relation avec la construction du bâtiment des services techniques.

#### LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS – CLASSEMENT VOIRIE

Suite à l'acquisition de la parcelle ZE n° 152 d'une superficie de 2 479 m<sup>2</sup> desservant le lotissement « Quintreau » et le futur lotissement la Clé des Champs, sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE DE :

- Classer dans le domaine public routier de la commune la voirie d'une superficie de 2 026 m<sup>2</sup> représentant un linéaire de 297 m,
- Classer dans le domaine public non routier de la Commune les espaces verts représentant une superficie de 453 m<sup>2</sup>.

#### BUDGET COMMUNE 2021 – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, adjointe aux finances, le Conseil Municipal à l'unanimité VALIDE la décision modificative n° 1 comme indiquée ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES					
CHAPITRE	LIBELLE CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP 2021	DM N° 1
021	Virement section exploitation	021	Virement section exploitation	160 560,37	-12 821,91
040	opérations d'ordre de transfert entre section	1641	Emprunt en euros	0	12 821,91
				<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
CHAPITRE	LIBELLE CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP 2021	DM N° 1
023	virement à la section d'investissement	023	Virement section exploitation	160 560,37	-12 821,91
042	opérations d'ordre de transfert entre section	6688	autres charges financières	0	12 821,91
014	atténuation de produits	739223	FPIC	3 000	429,00
011	charges à caractère général	63512	taxes foncières	5 000	-429,00
				<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>

#### TRAVAUX DE VOIRIE 2021 - DEVIS

M. Fabrice BRAULT, adjoint, rappelle que suite à des problèmes récurrents lors de fortes intempéries sur le réseau d'eaux pluviales sur les Sanguinières, notamment rue du Bief et route de Baguillon, la commission aménagement propose de réaliser des travaux qui consistent à canaliser les eaux de pluie pour éviter les inondations au niveau des entrées de certaines habitations, il est proposé de réaliser des caniveaux CC1 et de poser des drains afin de rediriger les eaux vers les fossés avoisinants.

Il précise que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du CD 79 dans le cadre du plan de relance 2021.

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le conseil à l'unanimité :

- RETIENT la proposition la mieux disante faite par ROCHE TP pour un montant HT de 10 529.40 €,
- AUTORISE M. le Maire à solliciter la subvention auprès du CD79.

#### RESTAURANT SCOLAIRE – PROPOSITION ACCOMPAGNEMENT POUR LA REORGANISATION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Mme Nelly ROUAUD, Adjointe en charge des affaires scolaires, rappelle au Conseil Municipal la volonté de réduire le bruit dans le restaurant scolaire, elle indique que suite à un échange avec M. ANGOTTI de la société CEGECOM de POITIERS, celui-ci propose d'intervenir pour une mission de réorganisation de la cantine scolaire sur les sujets suivants :

- Diminution du bruit pour passer à un niveau supportable,
- Gestion de la surveillance,
- Adaptation du matériel,

- Disposition du mobilier,
- Amélioration du circuit de circulation,
- Organisation des services,
- Diminution des TMS (troubles musculo-squelettiques).

Mme Nelly ROUAUD présente le devis présenté par la société CEGECOM pour un montant de 2 230.00 € HT + 697.73 € TTC en frais de déplacement.

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, le Conseil Municipal à l'unanimité favorable à la réorganisation de la cantine scolaire afin de limiter le bruit pendant le temps du repas ACCEPTE le devis présenté par la société CEGECOM.

#### **RESSOURCES HUMAINES – PROPOSITION PRISE EN CHARGE FORMATION**

Sur proposition de Mme Nelly ROUAUD, adjointe en charge des affaires scolaires, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de participer à hauteur de 50 % du montant de la dépense de 1 890 € soit 945 € pour la formation du CAP CUISINE d'un agent.

#### **SKATE PARK – CITY STADE- REGLEMENT UTILISATION**

Suite à la réunion de la Commission « Vie Associative » et sur proposition de M. Pascal AMICEL, adjoint, le conseil municipal à l'unanimité valide le règlement d'utilisation tel qu'il est présenté.

#### **SALLES MULTIFONCTIONS – PROPOSITION UTILISATION SALLE LA COURSIVE POUR REPAS SANS CUISINE**

Suite à la réunion de la Commission « Vie Associative » et sur proposition de M. Pascal AMICEL, adjoint, le conseil municipal :

- Décide à la majorité (18 pour, 1 contre) dans un premier temps d'ouvrir aux particuliers, entreprises ou aux associations la salle de la Coursive les samedis et dimanches pour des repas sans cuisine avec un maximum de 40 personnes,
- Fixe à l'unanimité les tarifs suivants pour la location de la salle « la Coursive » pour des repas : 80 € pour une journée ou 120 € pour le Week-end,
- Valide à l'unanimité les règlements d'utilisation des différentes salles multifonctions tel qu'ils ont été présentés au conseil,

#### **SECRETARIAT – FERMETURE REGIE « ACTIVITES CULTURELLES »**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, adjoint aux finances, suite au transfert de la compétence enfance jeunesse à SCPC, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de fermer la régie « activités culturelles » au 01 décembre 2021.

#### **CAN – PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION (PPGDSI)**

Sur proposition de M. Alain CANTEAU, Maire, le Conseil à l'unanimité VALIDE le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information (PPGDSI) présenté par la Communauté d'Agglomération du NIORTAIS et émet un avis favorable sur le lieu d'accueil et d'information de type 2 pour la Commune de FORS (Assurer l'accueil d'un ménage demandeur pour lui apporter tous les renseignements nécessaires relatifs à sa demande).

#### **INFORMATIONS DIVERSES :**

##### **POINT SUR LES DEPOTS SAUVAGES**

M. Alain CANTEAU, Maire rappelle que la Commune de FORS comme les communes voisines est confrontée régulièrement à des dépôts sauvages. Pour les 2 derniers dépôts constatés, il a été amené à déposer plainte contre la personne coupable du premier dépôt, et que pour le 2<sup>ème</sup>, compte tenu que premièrement celui-ci a retiré à ses frais son dépôt sauvage et remis le site en l'état et que deuxièmement la situation sociale précaire de l'auteur, il a été décidé de ne pas déposer plainte.

Une proposition de délibération concernant les dépôts sauvages sera présentée lors du prochain conseil municipal.

- **POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :**

- **REVITALISATION DU CENTRE BOURG**

Un point est fait sur le dossier de revitalisation du centre bourg avec implantation des commerces, dossier pour lequel des demandes de subvention sont en cours d'instruction.

- **LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS**

Le permis d'aménager pour le lotissement la Clé des Champs a été délivré le 19/10/2021, le dossier de consultation des entreprises devrait être présenté prochainement.

**LIGNE TER - SAINTES NIORT**

Des retards ou absences de train sont signalés régulièrement depuis la rentrée scolaire à la CAN, service mobilité, sans toutefois trouver de solution de remplacement à ce jour ce qui n'est pas sans poser de problème pour les lycéens.

**ARGENT DE POCHE – VACANCES DE LA TOUSSAINT**

6 jeunes seront accueillis pendant les vacances de la Toussaint

**DEGRADATION WC PUBLICS**

Suite à un incendie volontaire qui s'est déroulé dans les WC publics attenants aux salles multifonctions dans la nuit du 25 au 26/09, une plainte a été déposée, l'enquête en cours devrait permettre de retrouver les auteurs de ce délit. Après passage de l'expert l'assurance prend en charge la réfection à neuf des locaux qui sont actuellement fermés.

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Suite à l'élection des représentants au conseil municipal des jeunes (CM1) l'installation programmée le 23/10/2021 est reportée suite à la fermeture de la classe de CM1 pour cas Covid.

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

Le calendrier des différentes manifestations prévues pour novembre et décembre est présenté aux membres du conseil municipal notamment les différentes actions programmées dans le cadre d'aliment' Action.

**PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Jeudi 25 novembre 2021
- Jeudi 16 décembre 2021

**PREAU LA PETOUSSE**

Les travaux de construction du préau sur le site de la Petousse réalisés par l'ACCA et financés par la Commune sont terminés.

Une inauguration commune sera programmée avec les travaux d'éclairage du terrain de pétanque en cours de réalisation.

**STATIONNEMENT ROUTE DES SANGUINIÈRES**

Afin d'éviter le stationnement de nombreux véhicules sur les trottoirs route des Sanguinières, des places de parking seront matérialisées au sol avec interdiction de stationner sur les trottoirs.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Anne Sophie VALLET demande s'il y a une possibilité de peindre une bouteille sous les panneaux de basket dans l'enceinte de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 45.

A FORS le 26 Octobre 2021.

Alain CANTEAU,  
Maire de FORS

